

AMAP DU POTAGER

Compte-rendu de l'assemblée générale du 9 novembre 2017

Etaient présents :

L'ensemble des membres du CA
Les producteurs (sauf Philippe BECQUET pour le miel - représenté par Francine)
Une dizaine d'amapien(ne)s

BILAN DES PRODUCTEURS

↳ Vincent pour les pommes :

Conséquences du gel du 20 avril => 70% récolte en moins, limitation en jus, année compliquée pour la production. En septembre, il est tombé 200mm de pluie alors que c'est habituellement le mois le plus sec.

Ce rendement couvre à peine les charges ; de plus, il n'y a pas eu de reconnaissance de calamité agricole => pas d'aide de l'état pour les arboriculteurs

Certaines AMAP augmentent spontanément les prix pour pallier le manque ;

↳ Catherine pour le fromage de chèvre :

Absence d'activité de janvier à mai 2017, excepté le marché de Rivery

Vente auprès de 4 AMAP différentes

Il y a eu de la « casse » sur des chèvres plus âgées (décès) => 12 laitières sur 60. Encore des interrogations sur les causes de ces décès

Embauche de Christelle prévue (beaucoup sur commercialisation)

Projets : un quai de traite + un bâtiment en construction pour faciliter le travail (bâtiments actuels pas assez adaptés) + rachat de 12ha (7 foin et 5 céréales pour auto-alimentation par la suite)

↳ Emilie pour le pain, le veau, le boeuf et le porc :

PAIN : Bilan d'un an de livraison :

38 contrats hivers - 56 pains

32 contrats été - 56 pains

Soit 8000 euros de pain sur l'année qui correspondent à son salaire

Cette année, la trésorerie de la ferme est saine

A d'autres circuits de distribution : 2 ruches

Embauche possible pour quelques heures par semaine

VEAU et BOEUF :

11 contrats veau

8 petits et 9 gros colis pour le boeuf

=> 5500 euros à l'année

Emilie cultive 30ha de polyculture pour l'élevage, 3ha pour le blé qui sert à faire le pain
Un Salaire de presque 1000 euros qui pourra être dégagé cette année
Projet : Fermeture de la stabulation cette année au profit de la construction d'un bâtiment plus approprié pour le printemps (logistique améliorée)

PORC :

7 AMAP livrées - l'AMAP est le seul circuit de distribution

4 truies

La vente en lot reste difficile à développer - projet de faire de la charcuterie en 2018

↳ **Inès pour la farine, lentilles, pâtes, huile de cameline :**

La dernière distribution aura lieu dans 3 mois (le 6 février 2018) car Inès arrête à regret le partenariat avec cette AMAP (qui dure depuis 9 ans) => l'organisation devient trop compliquée

Bonne récolte de blé cette année

Un peu plus d'huile de cameline cette année

Elle organise une journée de vente de pain à la ferme le mardi et est présente au marché Dury le vendredi. Ses produits sont également disponibles sur le point de vente de la ferme des tilleuls à GENTELLES - ouverture du mardi au samedi

Sur les autres activités de la ferme : production de viande d'agneau et plantation d'un verger qui commence à donner (un peu de pommes et jus - variétés locales et anciennes)

↳ **Christophe pour les volailles :**

15 volailles + terrines vendues via l'AMAP

Autres circuits de distribution : 4 autres AMAP, un restaurant, la Biocoop de DURY et le marché de Rivery

L'AMAP permet notamment la prévision de la production ainsi qu'un apport de trésorerie qui finance les charges fixes

Sur l'élevage :

250 volailles

Il commence à manquer de place car aimerait monter un peu => recherche de terres en cours

Le revenu dégagé pour le moment est de 600-700 euros/mois

Projet : atelier de transformation des volailles pour diversifier

↳ **Cédric pour les oeufs :**

Reprise de l'exploitation de Marie-France CELLIER (qui reste propriétaire des terres) et du poulailler bio existant. Rien n'a été changé.

3000 poules - 10 tonnes par mois de nourriture

A gardé les mêmes contrats AMAP et la vente en marchés

Le bilan est prévu en mars mais globalement, ça se passe bien

Pour le moment, il existe deux cultures sur la ferme pour fournir les aliments

Un vide sanitaire est effectué une fois par an (pour respecter la législation française => toujours un nouveau lot à racheter tous les ans)

Les bêtes sont achetées lorsqu'elles ont 17/18 semaines et pondent à partir de 21 semaines
Une question est posée concernant la présence de deux jaunes dans certains oeufs : il s'agit d'un phénomène fréquent lorsque le cycle de ponte des jeunes poules n'est pas encore bien réglé. La production de coquille et celle de jaune se synchronisent au fur et à mesure.

↳ Agnès pour les légumes :

Une saison d'hiver plus courte que d'habitude car cette année, ils n'achètent pas de légumes pour pouvoir terminer, comme c'était le cas l'an dernier
les légumes d'hiver et de printemps sont plantés en même temps et il n'y a pas d'espace de stockage

Concernant la production de légumes de cette année :

Surface cultivée : 1,2ha

65 paniers (peuvent monter jusqu'à 100)

les arbres fruitiers et les fraisiers ont gelé

beaucoup d'eau, donc beaucoup de rhubarbe

Déception par rapport à la courge de Naples : ça pourrit très rapidement et le calibre est trop volumineux => la moitié a déjà été jetée...

Les betteraves n'ont pas levé par deux fois, raison pour laquelle il y en a beaucoup moins cette année

En revanche, ont eu beaucoup de radis

C'est terminé pour la mâche : il y a eu de l'odium (champignon) qui rend la mâche blanche et invendable

Pas d'endives cette année : la vente ne couvre pas les frais par rapport au prix des racines à acheter

Les amapien(ne)s peuvent suggérer des légumes qu'ils aimeraient avoir dans leur panier

↳ Philippe pour le miel :

2015 : 35 contrats

2016 a été une année néfaste pour les abeilles => choix restreint pour 2017 : tous les miels ne sont pas au rendez vous (acacia gelé, tilleul séché donc moins de goût, il a fait sec en forêt)

Le maximum de ruches qu'il peut gérer seul a été atteint : 500 et il est question de prendre un saisonnier à temps plein

Le premier frelon asiatique a été découvert mais selon lui, l'ennemi n°1 est le varroa, un parasite dont il est difficile de se débarrasser lorsqu'il est présent dans une ruche

(« Le **Varroa destructor** est un **acarien parasite** de l'abeille adulte ainsi que des larves et des nymphes. Il est originaire de l'Asie du Sud-Est, où il vit aux dépens de l'abeille asiatique *Apis cerana* qui résiste à ses attaques, contrairement à l'abeille domestique européenne *Apis mellifera*. Ce parasite provoque des pertes économiques importantes en apiculture et il est une des causes de la diminution du nombre d'abeilles. Ayant colonisé quasiment toutes les zones où *Apis mellifera* est présente, la varroose est désormais un problème d'ordre mondial. » - Wikipédia)

Sur la production :

1ère année : 161kg

2ème année : 230kg

3ème année : 188kg
42kg pour 1ère distribution de l'année

Sur le nouvel espace de distribution, Philippe trouve dommage, comme beaucoup, que les producteurs ne soient plus tous ensemble.

BILANS COMPTABLE ET MORAL

↳ Sur le plan comptable :

L'an dernier, l'AMAP a terminé l'exercice au 6 octobre 2016 avec un solde créditeur de **1154,44 €**

Recettes de l'exercice en cours :

710 €, qui correspondent aux cotisations

Dépenses - Divisées en 4 postes :

Frais fixes et annuels :

Adhésion à la FAMAPP : 250 €

Adhésion à la MAAM (MAison des associations d'Amiens Métropole) : 24 €

Frais de tenue de compte à la banque : 50 €

Hébergement du site internet : 82,07 €

TOTAL : 406,07 €

Frais de fonctionnement de l'AMAP :

Copies : 114 €

Facturation des clés : 23,50 €

Cadeaux : 99 €

Frais liés aux ateliers « cuisine » : 73,53 €

TOTAL : 310,03 €

Biens durables acquis par l'AMAP :

Tables pliantes : 179,40 €

Gobelets : 18 €

TOTAL : 197,40 €

Notons qu'un prêt à nos maraichers pour la réparation de leur camion de 721,33 € a été octroyé et remboursé le 9 novembre 2017.

TOTAL DEPENSES : 913,50 €

=> Du 6 octobre 2016 au 9 novembre 2017, le bilan est déficitaire :

Recettes - dépenses = 710 - 913,50 = **203,50 €**

Mais nous clôturons l'exercice avec un solde créditeur de **950,94 €** (1154,44€ - 203,50€)

Attention aux cotisations non payées !!!

Il s'agit le plus souvent de personnes qui n'ont pas pris de contrat légumes, mais le principe de l'AMAP doit néanmoins être respecté : l'adhésion est due même si peu de produits achetés.

Cette perte laisse un **manque à gagner de 150 €** qu'il ne faut pas négliger.

En effet, l'exemple du prêt pour le camion d'Agnès et Jean-Michel démontre l'intérêt d'avoir un peu de trésorerie. Cela permet de dépanner certains producteurs selon les besoins ou de financer des événements du type atelier « cuisine ».

↳ Sur le plan moral :

L'AMAP a reçu beaucoup de sollicitations de producteurs qui souhaitent vendre via ce type de circuit. Afin de ne pas trop s'éparpiller, il a été établi qu'il doit s'agir de préférence de producteurs et pas que de transformateurs.

Plusieurs propositions ont été refusées, par exemple la vente de bière. Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'à chaque nouveau producteur doit être désigné un intermédiaire pour faire le lien et assurer la logistique.

Le nouveau site internet est fonctionnel et plus simple d'utilisation pour les administrateurs (ce n'est plus une seule personne qui s'en occupe)

Le profil Facebook est à améliorer : la secrétaire propose d'être ajoutée comme administratrice pour l'animer

Sur l'Auberge de Jeunesse : Pierre FERRAN tient à ce que l'atelier cuisine soit reconduit et précise que d'autres manifestations sont possibles = > il est demandeur de ce type d'événements, qu'il considère comme facteur de liens. La présence de l'AMAP dans son établissement est pourvoyeuse d'animation et représente un plus. Nous devons évoquer avec lui la question du lien entre les producteurs, qui se retrouvent dans deux espaces séparés

L'AMAP du potager pourrait toucher davantage de monde, d'où l'intérêt de communiquer dans les sociétés et quartiers alentour => Une réflexion est à mener sur ce point : comment faire connaître l'AMAP ?

Remerciements au CA

↳ Election du CA :

Rappel : n'importe qui peut venir au CA

L'intégration de Dominique (nom de famille ?), venu à toutes les réunions, est votée à l'unanimité

Quitus au trésorier : unanimité

Rapport moral : unanimité